

Que devient mon fils après ma mort

Par deborahg, le 23/02/2015 à 18:29

Bonjour, Je vis en concubinage et et j'ai un fils de 15 mois. JJ'aimerais savoir s'il existe un moyen d'empêcher mes beaux parents d'approcher mon fils s'il jamais il m'arrivait quelque chose, et aussi si il est possible que mes parents aient la garde du petit dans le cas où mon compagnon et moi ne serions plus là.

Merci d'avance pour votre aide.